CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Troisième réunion sur l'éléphant d'Afrique

Gigiri, Kenya

1-3 novembre 2010

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

Jour 1 (lundi 1er novembre 2010)

09.00-10.00: Inscriptions

- *Les participants sont attendus à partir de 09 :00 au Complexe des NU à Gigiri. Cela permettra d'avoir assez de temps pour procéder aux vérifications de sécurité et aux inscriptions. A l'arrivée, les agents de sécurité des NU aideront les participants à accéder au principal centre d'inscription de la réunion situé dans le Pavillon. A ce niveau, le personnel administratif de MIKE leur délivrera les badges de la conférence. Les badges doivent être portés pendant toute la durée de la réunion car les agents de sécurité des NU procèdent à des contrôles aléatoires dans l'enceinte du complexe.*

- *Un jeu complet de documents sera remis à chaque participant lors de l'inscription.*

- *La réunion aura lieu dans la Salle de Conférences n°3. Deux salles seront disponibles pour la pause si besoin. Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera fourni pour les sessions tenues dans la salle 3.*

10.00-10.45: Accueil et ouverture de la réunion

1. **Ouverture de la réunion**

   - *Mr Ibrahim Thiaw, Directeur de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (DEPI) du Programme des Nations Unies pour le Développement a accepté l'invitation du Secrétariat de la CITES à présider la réunion. Un coprésident sera proposé pour assister le président.*

   - *En outre, la réunion sera facilitée par le personnel du Secrétariat de la CITES et de MIKE, ainsi que le Groupe des Spécialistes de l'Eléphant d'Afrique de l'UICN/SSC.*

2. **Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

   - *Un ordre du jour et un programme de travail provisoires ont été préalablement envoyés aux participants. Les participants seront invités à faire leurs commentaires et ensuite adopter la version finale.*

   - *Les objectifs globaux de la réunion sont les suivants (a) informer les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant des résultats de la 15ème réunion de la Conférence des Parties (Cop15, Doha, 2010) concernant les éléphants, examiner l'état des Décisions y relatives et discuter de leur mise en œuvre ; (b) permettre aux Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'échanger leurs expériences en matière de gestion et de conservation des populations d'éléphants en Afrique, et (c) s'informer sur les questions nouvelles et émergentes en matière de conservation des éléphants.*

- *Les participants seront invités à réviser et s'accorder sur les conclusions et recommandations émanant de cette réunion consultative.*

- *Un rapport de réunion similaire à ceux de la Première et de la Deuxième Réunion sur l'Eléphant d'Afrique (voir documents SC57 Inf. 13 et SC58 Doc. 36.4) sera préparé et distribué aux participants afin qu'ils le révisent, fassent leurs commentaires et le communiquent à d'éventuels autres participants.*

3. **Discours d'ouverture par vidéoconférence du Secrétaire Général de la CITES**

    - *Le Secrétaire Général de la CITES fera le discours d'ouverture par vidéoconférence et son allocution sera, dans la mesure du possible, interactive.*

10.45-13.00: Derniers développements sur l'abattage illégal des éléphants et le commerce illégal de l'ivoire

4. **Derniers développements de MIKE**

    - *Le Coordonnateur de MIKE donnera les derniers développements sur la mise en œuvre du programme, en mettant l'accent sur les évolutions et les activités depuis la Cop15, les directives sur lesquelles les Parties se sont accordées pour le programme MIKE, ainsi que les activités réussies du programme.*

5. **Derniers développements de ETIS**

    - *Le Directeur d'ETIS donnera les derniers développements sur la mise en œuvre des activités du programme depuis la CoP15 et les perspectives pour l'année à venir.*

6. **Compilation et utilisation des données sur l'abattage illégal provenant de diverses sources non officielles et la possibilité de leur intégration à MIKE**

    - *Le secrétariat de l'AfESG présentera une étude sur comment mieux comprendre l'histoire de l'abatage illégal en utilisant les informations issues d'une variété de sources non officielles telles que les réseaux d'experts, les reportages dans les journaux et les organisations non-gouvernementales. Il explore les possibilités de l'intégration de ces données à MIKE afin de fournir un système d'alerte précoce et mieux comprendre les dynamiques autour de l'abattage illégal. Les participants seront invités à réagir par rapport aux idées présentées, et à approfondir la réflexion sur la question.*

13.00-14.30: Pause déjeuner

14.30-17.30: Décisions et Résolutions de la CITES en vigueur concernant les éléphants

7. **Résultats de la 15ème rencontre de la Conférence des Parties (Cop15) concernant la lutte contre la fraude et les éléphants: adresse par vidéoconférence de John Sellar, Chef, appui à la lutte contre la fraude, Secrétariat de la CITES.**

    - *Le Chef de l'appui à la lutte contre la fraude du Secrétariat de la CITES donnera un aperçu des résultats de la CoP15 sur les questions de respect des lois relatives aux éléphants et au commerce de l'ivoire d'éléphant ; il fera un commentaire de la situation actuelle du commerce illégal de l'ivoire et les efforts en cours pour lutter contre ce commerce illégal. Cela se fera par vidéoconférence et sera, dans la mesure du possible, interactif.*

    - *Les points abordés comprendront les Décisions 13.26 (Rev. CoP15) (Plan d'Action pour le commerce de l'ivoire), 15.74 (proposition de mécanisme pour le commerce de l'ivoire) et 15.72 (Equipe spécial CITES conjointe de lutte contre la fraude su l'ivoire et les rhinocéros).*

10. **Décision 13.26 (Rev. CoP15): Plan d'action pour le contrôle du commerce de l'ivoire d'éléphant**

- *Le contenu et la situation générale du Plan d'Action seront brièvement présentés par le Secrétariat de la CITES. Il est proposé que deux aspects spécifiques, la règlementation du commerce interne de l'ivoire et la coopération avec les projets de recherche sur l'identification de l'ivoire soient plus entièrement révisés.*

- *En première contribution, les conclusions du rapport de TRAFFIC analysant les résultats du Questionnaire sur l'Eléphant et le Commerce de l'Ivoire et qui avaient été transmises conformément à la Décision 13.26 (Rev. CoP14) seront présentées. Conformément à ce qui a été rapporté lors de la 57ème réunion du Comité Permanent (voir document SC57 Doc.33.2), le Secrétariat de la CITES a demandé à TRAFFIC d'examiner les informations contenues dans le questionnaire et de faire une analyse qui relierait en partie les conclusions du questionnaire aux données de saisie d'ETIS. Les Etats africains de l'aire de répartition de l'éléphant seront invités à commenter les conclusions et à faire des contributions sur comment les problèmes établis pourraient être résolus.*

- *En seconde contribution, un nouveau projet de recherche de l'Université de Mainz, soutenu par l'organe allemand de gestion de la CITES, qui vise à identifier et dater l'ivoire de l'éléphant à travers une analyse de l'isotope, sera présenté. Les Etats Africains de l'aire de répartition de l'éléphant auront l'occasion de poser des questions au chercheur qui dirige ce projet et ils seront invités à commenter cette initiative.*

8. **Décision 15.74: Révision de la Résolution Conf 10.10 (Rev. CoP15) sur le Commerce de spécimens d'éléphants**

- *Le Secrétariat introduira ce point en rappelant les dispositions de la Décision et en soulignant les différents domaines couverts par la Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP 15).*

9. **Concertation avec les Etats africains de l'aire de répartition de l'éléphant sur la révision de la Résolution Conf 10.10 (Rev. CoP15): groupes de travail**

- *En appui aux dispositions de la Décision 15.78 appelant le Comité Permanent à évaluer la Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15) sur le Commerce des spécimens d'éléphant, en concertation avec les Etats africains et asiatiques de l'aire de répartition et le Secrétariat, les Etats africains de l'aire de répartition de l'éléphant seront invités à réviser la Résolution, indiquer les parties où des amendements pourraient se justifier, et proposer des améliorations où cela est nécessaire.*

- *Il est proposé que ces révisions se fassent en petits groupes de travail. Il sera donné aux groupes de travail un certain nombre de questions directrices concernant la Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15) afin de les assister dans le processus de révision.*

Jour 2 (mardi 2 novembre 2010)

10.00-13.00: Décisions et Résolutions de la CITES en vigueur concernant les éléphants

9. **Concertation avec les Etats africains de l'aire de répartition de l'éléphant sur la révision de la Résolution Conf 10.10 (Rev. CoP15): reprise avec les groupes de travail, résultats et discussions**

- *Il sera accordé aux groupes de travail sur la révision de la Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15) d'autres occasions de se réunir.*

- *Les groupes de travail seront invités à présenter les résultats de leurs délibérations en plénière. Les Etats africains de l'aire de répartition de l'éléphant discuteront de ces résultats et s'accorderont sur leur contribution à l'évaluation du Comité Permanent.*

13.00-14.30: Pause déjeuner

14.30-15.30: Derniers développements sur les questions émergentes qui pourraient avoir un impact sur les éléphants d'Afrique et leur habitat

18. **Changements climatiques et éléphants**

- *Le Dr Ravi Prabhu, Coordonateur du Programme Forêts et Changements Climatiques de l'UNEP/DEPI, donnera un aperçu des changements climatiques et des forêts en Afrique, et du REDD+ (Réduction des Emissions liées à la Déforestation).*

19. **Financements carbone et éléphants**

- *Mr Matt Woods, représentant de CrabonAfrica fera une présentation sur les opportunités de financement des activités de conservation de l'éléphant par les mécanismes de financement carbone.*

15.30-16.30: Décisions et Résolutions de la CITES en vigueur concernant les éléphants

11. **Décision 14.79 (Rev. CoP15): Fonds de l'Eléphant d'Afrique**

- *Le Secrétariat présentera la Décision et donnera l'état actuel de sa mise en œuvre. Il donnera des informations sur ses propositions concernant la mise en place du Fonds de l'Eléphant africain et son comité de pilotage, y compris le projet de Mandat qu'il a élaboré en concertation avec le Groupe de Travail du Fonds de l'Eléphant africain. Le Secrétariat indiquera un programme pour achever la Décision 14.79 (Rev. CoP15).*

- *Les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant seront invités à demander des éclaircissements auprès du Secrétariat si nécessaire et discuter des propositions d'action du Secrétariat par rapport à la mise en place du Fonds et de son comité de pilotage. Les points de vue et recommandations des Etats de l'aire de répartition de l'éléphant seront d'importantes contributions pour la création du Fonds et la mise en place du comité de pilotage.*

16.30-17.30: Décisions et Résolutions de la CITES en vigueur concernant les éléphants

12. **Décision 14.77: Mécanisme de prise de décision pour un processus de commerce de l'ivoire**

13. **Décision 14.78 (Rev. CoP15): Compte rendu sur les questions relatives à la conservation de l'éléphant et au commerce de l'ivoire au Comité Permanent**

14. **Décision 15.72: Equipe spécial CITES conjointe de lutte contre la fraude su l'ivoire et les rhinocéros**

15. **Décision 14.76: Financements**

- *Le Secrétariat présentera les Décisions 14.77, 14.78 (Rev. CoP15), 15.72 et 14.76, en faisant ressortir l'état de leur mise en œuvre et leur pertinence pour les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant. Les participants seront invités à demander des éclaircissements si nécessaire, et à commenter.*

Jour 3 (mercredi 03 novembre 2010)

10.00-13.00: Résultats provisoires de la réunion ; achèvement des questions en suspens

- *Les modérateurs de la réunion présenteront le résumé des résultats des concertations et des discussions des deux jours de réunion précédents. Les participants seront invités à faire des commentaires sur ce résumé et à proposer des amendements si nécessaire.*

- *Les participants auront l'occasion en outre de traiter ces points à l'ordre du jour qui n'ont pas été entièrement examinés les jours précédents, qui ont été reportés où qui nécessitent d'autres délibérations.*

- *Les modérateurs de la réunion proposeront un programme et une procédure pour traiter les questions en suspens et achever les points non achevés.*

13.00-14.30: Pause déjeuner

14.30-16.00: Derniers développements sur la situation et la conservation des éléphants d'Afrique

16. **Inventaires récents des populations d'éléphants d'Afrique**

- *Le Secrétariat de l'AfESG présentera un aperçu des problèmes de conservation et de gestion auxquelles l'éléphant africain fait face, en se basant sur une revue des rapports d'inventaire et autre matériel collectés depuis 2006 par le programme MIKE de la CITES et l'AfESG.*

17. **Etude sur le commerce de la viande d'éléphant- résultats préliminaires**

- *Dr Daniel Stiles, consultant pour l'AfESG présentera les résultats préliminaires de l'étude sur l'impact du commerce de la viande de l'éléphant en Afrique Centrale. Ce projet, financé par la CITES MIKE et mis en œuvre par l'AfESG a commencé depuis quelques années, et les résultats préliminaires de l'étude, ainsi que les implications pour la gestion de l'éléphant dans la sous-région seront présentés.*

16.00-17.30: Clôture

20. **Conclusions et recommandations**

- *Les modérateurs de la réunion présenteront les conclusions et recommandations émanant des concertations de la 3ème réunion sur l'éléphant d'Afrique. Les participants seront invités à les examiner, suggérer des amendements si nécessaire, et s'accorder sur les conclusions finales et les recommandations.*

21. **Clôture de la rencontre**

- *La fin de la réunion est prévue pour 17:00 ou plus tôt.*